

Prolongation

Malaise à la Postbank : le feuilleton livre ses premiers coupables



Photo : MZM

Les clients de Postbank n'en ont probablement pas fini avec des files d'attente...



Photo : Chris OVAME

... comme ici le week-end écoulé au PK 8, où les intéressés ont barré la RN1.

L.R.A.

Libreville/Gabon

La banque postale est en ébullition depuis un mois déjà. A l'origine de cette montée d'adrénaline, une banale histoire de files d'attente interminables qui a révélé des malversations à grande échelle. Si, pour l'heure, tout porte à espérer que la Postbank ne fermera pas, selon son nouveau patron, beaucoup de révélations ont, cependant, été faites depuis lors. Des noms de ceux qui seraient responsables de cette descente aux enfers de l'institution étatique commencent à circuler. Des chiffres se murmurent également. Et au siège du groupe, des tractations pour taire ou rayer certains noms sur la future liste à publier se négocieraient nuitamment. Retour sur une affaire qui est loin d'avoir livré tous ses secrets.

TOUT a été révélé au grand jour dans la semaine du 13 octobre dernier, avec des files d'attente interminables attribuées aux problèmes de connexion empêchant toute opération dans les agences de la Postbank. Ensuite, une folle rumeur a provoqué des retraits massifs des avoirs par des usagers dans cette entité publique. Des retraits qui ont suscité un communiqué du ministre de l'Économie rassurant les clients sur l'impossibilité de la banqueroute de la Postbank. La garantie illimitée de l'État sur les dépôts et avoirs demeurant pour assurer sa solvabilité. Cette communication du gouvernement a été accompagnée immédiatement de la destitution d'Alfred Mabicka Mouyama de ses fonctions de président-directeur général de La Poste SA, puis son remplacement par Michaël Adandé.

Le promu, aussitôt installé dans son fauteuil, annonce que l'institution ne fermera pas. «*La Poste connaît certes des difficultés, mais elle n'est pas en faillite*», déclarait-il, à l'occasion d'une conférence de presse.

Pour conforter les propos du nouveau P-DG, la Postebank rouvre alors ses portes, grâce à l'injection dans ses caisses de 7 milliards de francs par l'Etat. Autres annonces faites par M. Adandé : le gel des comptes ouverts avant 2007, des poursuites judiciaires à l'encontre des agents et clients responsables de malversations qui auraient, entre autres, conduit l'institution dans ce flou, la publication des noms des indélégats, des sanctions ainsi qu'un potentiel plan social afin d'alléger les charges de la structure. Depuis lors, il y a eu du nouveau. L'on sait désormais, plus ou moins, les raisons qui justifient la situation actuelle à la Postebank: le passage de l'écriture manuelle au numérique et l'utilisation d'un système informatique non maîtrisé et devenu obsolète. En effet, le logiciel Orion est devenu une "passoire" où les agents accèdent et effectuent allègrement des opérations.

Pour illustration, un inventaire technique du logiciel Orion utilisé par la Postebank, réalisé en octobre 2015 par capital banking solution, dont nous avons pu obtenir quelques éléments, fait état d'un grand nombre de défaillances. Par exemple : pas de mise en place d'une surveillance de fichiers, pas d'historisation de données sensibles, aucun blocage de clients dormants... autant d'éléments qui rendent la manipulation des chiffres et l'accès sans



Photo : DR

Le P-DG de la Postbank, Michaël Adandé.

contrôle.

TRAÇABILITÉ. Autre chose tout aussi embarrassante, la traçabilité fait défaut à l'institution. Lors du passage au numérique, des carnets ont été brûlés, effaçant les archives pour vérifier la véracité des montants inscrits sur les comptes. «*Les difficultés que nous avons rencontrées résultent des arriérés cumulés sur certains clients, sous forme de découverts qui ne se remboursent pas, de crédits qui ne se paient pas non plus. Nous avons la liste des clients qui sont en arriérés. Nous avons voulu publier déjà cette*

liste, mais nous travaillons avec les juristes qui nous ont demandé d'inviter cette clientèle, une dernière fois, à régulariser leur situation dans nos livres au plus tard à la fin de ce mois (31 octobre NDLR). Faute de régularisation, nous serons emmenés à prendre des mesures beaucoup plus contraignantes. C'est ce que nous attendons pour mettre cette liste à disposition», révélait alors Michaël Adandé.

Selon une source proche du dossier, il y a aujourd'hui, dans les couloirs de la banque postale, des va-et-vient de certains grands noms

de la République, qui veulent éviter de paraître sur la liste. Mais ces démarches, malgré le souci de discrétion qui les accompagne, connaîtraient quelques fuites. Un ancien membre du gouvernement et un ancien collaborateur à la présidence de la République devraient ainsi respectivement 18 et 115 millions de francs. Et ce n'est pas tout. Pour ce qui est de l'évaluation de l'hémorragie financière, l'on évoque 14 milliards de francs de salaires (poids des filiales), 3 milliards de francs de crédits à découvert et 6 milliards de dette des épargnants... soit, pour l'heure, 23 milliards de dette.

Un communiqué relatif à cette clientèle débitrice, paru dans les colonnes du journal L'Union du 31 octobre 2015, y fait d'ailleurs foi. On peut clairement y lire : «*Les personnes physiques ou morales titulaires d'un compte ouvert dans les livres de Postbank et dont le solde est débiteur depuis près de 3 mois sont priés de se rapprocher de nos agences pour apurer les débits relevés au plus tard le 31 octobre 2015. Passé ce délai, Postbank se réserve le droit d'initier toute procédure de droit permettant le recouvrement des sommes dues*».

PLAN SOCIAL. Au nombre des indélégats dont parle le P-DG de la Poste SA, il y a la clientèle d'un côté, et les agents de La Poste de l'autre, qui sont dans le collimateur. Les derniers cités auraient même, pour certains, commis des malversations. Une source proche du dossier révèle que certains responsables ont octroyé des crédits avec des ristournes. Ce qui fait que, aujourd'hui, le travail mené pour démanteler le réseau est ralenti,

car des agents auraient peur, ajoute notre source. Les receveurs de certaines agences auraient aussi profité de leur position pour piocher dans les caisses.

«*J'ai demandé que les dossiers me soient apportés. De ceux que j'ai reçus, il y en a qui étaient déjà licenciés, mais je ne sais pas s'ils sont poursuivis. D'autres ont leur dossier encore en examen, en procédure de licenciement, sinon de sanction. Mais je n'ai pas encore saisi la justice pour ces questions-là. Je suis en train de prendre les précautions d'usage, les dispositions qu'il faut pour que les dossiers ne puissent souffrir d'aucune contestation*», reconnaît le P-DG.

A ceux-là, s'ajouteraient des hautes personnalités du pays, voire des anciens membres du gouvernement.

C'est dire que soleil ne brillera pas de sitôt à la banque postale, mais l'espoir est tout de même permis. Ainsi, parmi les mesures préconisées pour sortir du malaise que traverse cette entreprise publique, M. Adandé envisage-t-il un plan social. «*La structure est trop lourde et génère trop de charges, notamment la dette-groupe qui oscille entre 10 et 14 milliards de francs. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous ne pouvons plus continuer à vivre avec la forme que nous avons aujourd'hui, c'est-à-dire avec la holding et les filiales. Il va falloir avoir une structure beaucoup plus légère avec des coûts moindres que ce que nous enregistrons aujourd'hui*», conclut-il.

Mais, au-delà des bonnes intentions, Michaël Adandé a-t-il assez de poigne pour aller au bout de sa logique ? L'avenir le dira.



Photo : Anifa Jordanah Tsoumba

Le nouveau patron multiplie, pour sa part, des communications pour rassurer les usagers.